

ÉTÉ 2020

# COMMUNE D'ARGIESANS



**BULLETIN D'INFORMATIONS**

## INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire et du confinement, le nouveau conseil municipal, élu le 15 mars, a pris ses fonctions le 23 mai dernier et a désigné son maire et ses adjoints :

M. Roger LAUQUIN a été élu maire et M. Jean-Pierre BARRÉ, 1er adjoint et Mme Jeanne-Rose GUILLEMAIN, 2ème adjointe.

Comme à chaque renouvellement de conseil municipal, les délégations et les commissions ont été renouvelées :

### Composition des commissions municipales :

Commission Communication Information	Roger LAUQUIN, Thierry MARTIN, Jean-Pierre BARRÉ, Jeanne-Rose GUILLEMAIN
Commission communale d'appel d'offres	Roger LAUQUIN, Jean-Pierre BARRÉ, Marc MILLOT, Thierry MARTIN, Claude ALBRECHT, Mireille ZAMOFING, Christophe LAURAINÉ
Commission Finances	Roger LAUQUIN, Jean-Pierre BARRÉ, Mireille ZAMOFING, Christophe LAURAINÉ, Maxime DOUHAIZENET, Jeanne-Rose GUILLEMAIN, Claude ALBRECHT
Commission Travaux	Roger LAUQUIN, Christophe LAURAINÉ, Jean-Pierre BARRÉ, Claude ALBRECHT, Maxime DOUHAIZENET, Thierry MARTIN, Jeanne-Rose GUILLEMAIN
commission Urbanisme	Roger LAUQUIN, Mireille ZAMOFING, Stéphanie ROVEDA BEKE, Jeanne-Rose GUILLEMAIN, Claudine GASSER, Marc MILLOT, Maxime DOUHAIZENET, Claude ALBRECHT
Commission Forêt communale et Environnement	Roger LAUQUIN, Claude ALBRECHT, Marc MILLOT, Jean-Pierre BARRÉ, Claudine GASSER, Maxime DOUHAIZENET, Mireille ZAMOFING
commission Action sociale	Roger LAUQUIN, Stéphanie ROVEDA BEKE, Marc MILLOT, Claudine GASSER, Jeanne-Rose GUILLEMAIN, Mireille ZAMOFING

### Délégations extérieures :

- Correspondant Défense : Claude ALBRECHT
- Correspondant sécurité routière : Christophe LAURAINÉ
- Délégués de la commune au syndicat intercommunal de la fourrière du Territoire de Belfort :  
Jean-Pierre BARRE, titulaire  
Mireille ZAMOFING, suppléante
- Déléguée de la commune à l'OPALES : Jeanne-Rose GUILLEMAIN
- Délégués de la commune au syndicat départemental d'énergie du Territoire de Belfort :  
Mireille ZAMOFING, titulaire  
Thierry MARTIN, suppléant
- Référent ambroisie : Maxime DOUHAIZENET

# Travaux en cours ou à venir

## Le chemin stratégique

Après deux mois d'arrêt, conséquence de la pandémie, les travaux ont repris. Une première tranche d'enrobé va être réalisée. Le franchissement du ruisseau par la piste cyclable a reçu un avis favorable de la Police de l'eau. L'ensemble des travaux sera achevé courant septembre.



## Rue Vie de la Croze

La Rue Vie de la Croze, depuis la RD 83 à la limite du chemin de la Vierge sera entièrement refaite avec pose d'un nouvel enrobé.

Début des travaux courant septembre.



## Verger de sauvegarde

Sur proposition de la Région Bourgogne Franche-Comté, un verger de variétés anciennes de pommes, prunes, cerises ... sera réalisé sur 60 ares de terrain communal situé à l'arrière des futures constructions d'appartements Rue du Moulin.

Il y sera également installé deux ruches et des arbustes à fruits tels que des groscilliers, cassisiers etc ...

Ce projet est financé à 70 % par la Région et sera réalisé cet automne.

### Site argiésans-mon-village

Thierry MARTIN, conseiller municipal a remis à jour le site qu'il avait créé il y a quelques années et qu'il alimentera régulièrement par les informations ou les actualités que la commune souhaite porter à votre connaissance.

Ce dernier désormais plus complet et à jour, vous permettra d'être mieux informés régulièrement sur les actions de la commune

Site : [www.argiesans-mon-village.fr](http://www.argiesans-mon-village.fr)

### Nouveau projet

Divers ateliers (art floral, art plastique, poterie, cuisine, jeux, etc ...) seront proposés dans la salle communale de la Résidence des Marronniers aux adultes et éventuellement aux enfants.

Ces animations pourraient débiter à l'automne dans le respect des règles sanitaires qui seront en vigueur à ce moment-là.

Certains ateliers nécessitant des compétences particulières seront animés par des intervenants extérieurs.

Les dates, les activités proposées et les tarifs seront annoncés sur le site : [www.argiesans-mon-village.fr](http://www.argiesans-mon-village.fr)

L'information sur les dates des activités vous sera communiquée dès que possible.

### ACTION SOCIALE

En raison des restrictions dues à la crise sanitaire, nous n'avons malheureusement pas été en mesure d'organiser le voyage pour nos aînés, ni la réception pour les 3 enfants de CM2 quittant le RPI pour leur rentrée en 6ème en septembre.

Nous avons tout de même eu le plaisir de leur remettre un chèque cadeau pour les récompenser de leurs années passées au RPI.

Nous espérons que les activités prévues fins d'année pourront avoir lieu ...

Mais le Père-Noël n'oubliera pas la botte de chacun de nos aînés et de nos plus jeunes.

### Médiathèque

Pascale, notre médiathécaire a ré-ouvert la médiathèque le 20 mai dernier, dans un premier temps en drive et à présent elle vous accueille dans les locaux avec quelques mesures sanitaires indispensables pour votre santé et la sienne, alors veillez à appliquer les recommandations mises en place :

port du masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans, gel hydro-alcoolique mis à disposition, respect du cheminement tracé au sol, Interdiction de déambuler seul dans les locaux. Pascale vous accompagne pour le choix des ouvrages..

N' hésitez pas à venir en médiathèque aux horaires habituels , des nouveautés en livres vous attendent !

En parlant de nouveauté, Pascale a un projet pour vous qu'elle vous dévoilera d'ici la fin de l'année.

**Fermeture pour congés : du 1er au 16 août inclus**

## Rappel des bonnes conduites à tenir

Pour les particuliers, les travaux bruyants de bricolage, jardinage avec utilisation de tronçonneuse, tondeuse à gazon, débroussailleuse, perceuse, bétonnière, etc... sont autorisés

les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30

et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Interdiction totale le dimanche et jours fériés

Rappel de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 interdisant le brûlage à l'air libre des déchets dits verts, issus de la tonte des pelouses, haies, d'élagage, de débroussaillage.

La pratique de l'écobuage est interdite.

Tous les végétaux doivent être déposés à la déchetterie de Danjoutin.

### Cérémonie du 11 novembre 2020

La cérémonie du 11 novembre est maintenue. Nous nous retrouverons dans la cour de la mairie à 11 heures.

En fonction de la situation sanitaire, nous offrirons ou pas un vin d'honneur.

### RECENSEMENT POPULATION

Du 21 janvier au 20 février 2021, le recensement de la population de notre village sera réalisé.

La réponse par internet au questionnaire du recensement sera privilégiée.

Le dernier recensement date de 2014. notre village, selon les chiffres de l'INSEE compte 475 habitants. La barre des 500 devrait être largement dépassée lors du recensement à venir.

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Comme dans tous les lieux publics clos, le port du masque est obligatoire à la mairie pour tous à partir de 11 ans. Vous ne pouvez donc plus pénétrer dans nos locaux sans en porter.

Nous privilégions toujours si cela est possible le contact par mail ou par téléphone au 03 84 28 12 33. N'hésitez pas à nous laisser un message même si vous n'avez pas la bande annonce, il semblerait que nous ayons un souci parfois avec le répondeur.

**La secrétaire de mairie sera en congés du 10 au 15/08 puis du 18 au 30/08 inclus.**

**Vous pourrez toujours en cas de besoin contacter M. le Maire sur son téléphone professionnel au 06 83 49 09 37**

## Distribution de masques grand public

Lors du déconfinement, la commune d'Argiésans a commandé des masques « grand public » et en a déjà distribué 3 par habitant âgé de plus de 10 ans. Le stock commandé n'est pas totalement épuisé aussi si vous souhaitez en avoir d'autres, vous pouvez venir en mairie en récupérer, d'autant plus qu'à présent le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos.

**Préservez votre santé et celle des autres en respectant les mesures sanitaires**

## Une opticienne à domicile dans notre village

Depuis début juillet, Émilie Chambrelent, habitante d'Argiésans, a créé son magasin d'optique à domicile: **Flexi optique**.

Sur rendez-vous, elle se rend à votre domicile, sur votre lieu de travail ou en EHPAD avec tout le matériel nécessaire à la prise en charge de votre vue: Analyse de vos anciennes lunettes, réparation, ajustage, contrôle de vue, réalisation de nouvelles lunettes...

"Habitée à travailler avec tout le matériel nécessaire, j'ai souhaité, en proposant une offre à domicile, être aussi bien équipée qu'en magasin pour répondre à toutes les demandes".



Dans ses valises il y en a pour tous les goûts: montures colorées, élégantes ou modernes. Le service à domicile s'adresse aux personnes qui ont des problèmes de mobilité mais pas seulement. Se rendre en magasin n'est pas toujours évident lorsqu'on a des enfants, Émilie a donc prévu des montures pour les plus petits et leur parents. Elle pense également à tous ceux qui estiment que se rendre 2 à 3 fois en boutique représente une perte de temps.

Après avoir travaillé 15 ans en boutique à Belfort et repris les études pour obtenir la licence d'optométrie, afin de compléter son diplôme d'opticien obtenu en 2005, Émilie s'est installée pour répondre à la demande croissante de personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se rendre en magasin d'optique. Elle intervient dans un rayon de 30 km autour de notre commune.

Totalement indépendante, elle apprécie de pouvoir choisir ses collections en privilégiant les produits fabriqués en France.

Côté budget, pas de mauvaises surprises, le déplacement est gratuit et les tarifs plutôt inférieurs à ceux pratiqués en magasin. Après réalisation d'un devis gratuit, elle vous proposera le tiers payant.

Pour la rencontrer vous pourrez vous rendre dans le local qu'elle a aménagé à son domicile, lors des permanences assurées le mercredi de 13h à 15h ou prendre RDV par téléphone ou sur le site internet.

Contact: Émilie Chambrelent, Flexi optique. 15 rue du Tramway, Argiésans.  
06.36.20.47.17. [www.flexioptique.fr](http://www.flexioptique.fr)